

**Document budgétaire E**

---

**LES AVANTAGES  
DU MANITOBA**

# LES AVANTAGES DU MANITOBA

---

## Table des matières

LES AVANTAGES DU MANITOBA .....	1
LES AVANTAGES DU MANITOBA DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE .....	8
Annexe 1 :	
COMPARAISON INTERPROVINCIALE DES DÉPENSES, DES TAXES ET DES IMPÔTS PERSONNELS .....	14
Annexe 2 :	
LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER .....	27

## ■ LES AVANTAGES DU MANITOBA

L'année 2008 a été marquée par une instabilité économique mondiale considérable. La crise financière internationale et la forte récession américaine ont entraîné des changements importants au Canada, dont des replis et des restructurations dans plusieurs régions et industries.

Au cours de la dernière décennie, l'économie du Manitoba a été la plus stable au Canada. Malgré les hauts et les bas du cycle conjoncturel, la performance économique du Manitoba est restée constante et prévisible. La population manitobaine a connu des augmentations ininterrompues des investissements en immobilisations, un marché soutenu du logement et une vigueur continue du marché du travail. En 2008, selon les estimations, le Manitoba avait l'un des taux de croissance les plus élevés de toutes les provinces. Grâce à une économie diversifiée, un secteur des services vaste et équilibré et des marchés d'exportation importants, l'économie du Manitoba est en bonne voie de dépasser en 2009 la moyenne nationale pour la quatrième année consécutive.

C'est également cette force qui fait du Manitoba une destination de choix pour ceux qui cherchent un endroit où vivre, travailler et investir. Au cours des deux dernières années, la population du Manitoba s'est

accrue à un taux plus élevé qu'à tout autre moment au cours des 36 dernières années. De même, le taux de chômage de 4,2 % au Manitoba, en 2008, a été le plus bas depuis le début des années 1970.

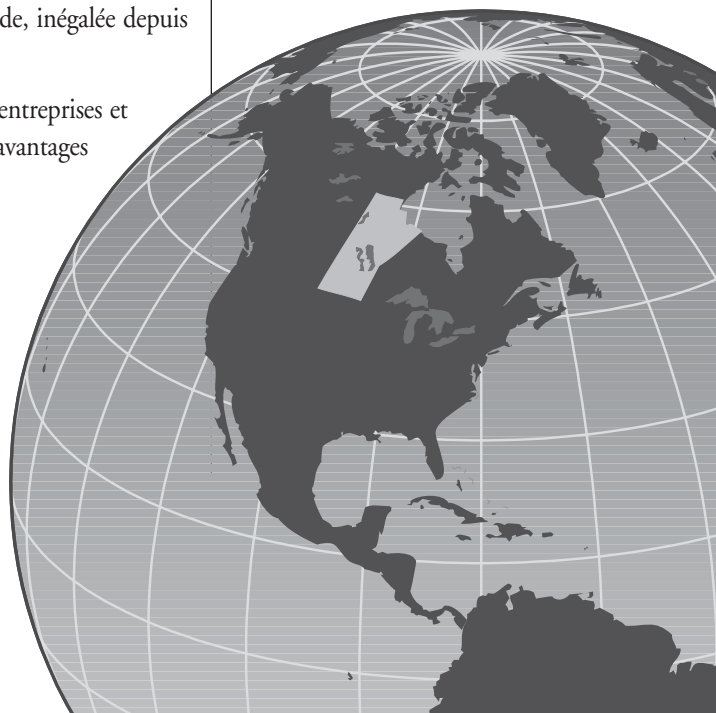
Un environnement économique stable et prévisible est un atout important pour une jeune famille songeant à acheter une première maison, un nouveau diplômé désirant commencer sa carrière ou une entreprise cherchant des occasions d'investissement. Cela est particulièrement vrai à l'heure actuelle, alors que l'économie internationale s'engage dans une période de grande incertitude, inégalée depuis une génération.

Bien qu'une économie solide et croissante soit importante, le Manitoba offre aux entreprises et aux résidents une vaste panoplie d'autres avantages, que l'on appelle ensemble « Les avantages du Manitoba » :

- une main-d'œuvre productive, croissante, instruite et multilingue;
- un environnement favorable aux entreprises en termes de coûts, notamment le coût concurrentiel des bureaux et des terrains, les coûts de construction raisonnables, et les taxes et impôts abordables;
- une infrastructure des communications étendue et moderne;
- un vaste réseau de personnel et d'installations de recherche et de développement, appuyant l'innovation et la croissance de la productivité;

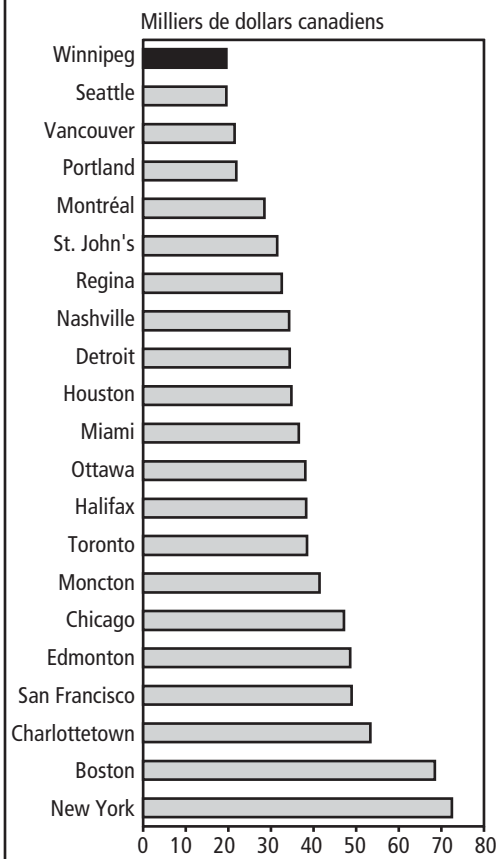
### Augmentations de la cote de crédit accordée au Manitoba par les agences d'évaluation du crédit, 2000-2008

Date	Agence	Cote
Janvier 2003	Moody's	Augmentée à Aa2
Septembre 2003	DBRS	Augmentée à A (élevée)
Octobre 2006	DBRS	Cote de la dette à court terme augmentée à R-1 moyen
Novembre 2006	Moody's	Augmentée à Aa1
Novembre 2006	Standard & Poor's	Perspective changée de (stable) à (positive)
Décembre 2007	Standard & Poor's	Augmentée à AA (stable)



- une position géographique pratique, au cœur du continent nord-américain, sur le fuseau horaire du Centre;
- un réseau de voies de communication et d'installations intermodales qui est efficient sur le plan des coûts et qui permet l'expédition des marchandises par route, par chemin de fer, par avion et par bateau;
- de vastes ressources naturelles notamment d'immenses terres fertiles et de l'eau claire en abondance;

**Coûts d'électricité mensuels  
Clientèle commerciale et industrielle  
1 000 kilowatts et  
400 000 kilowattheures, 2008**



Source : Hydro-Québec

- un coût de la vie très avantageux avec, entre autres, des taux d'assurance automobile parmi les plus bas au Canada et des tarifs d'électricité les moins élevés en Amérique du Nord;
- des services publics fiables et accessibles, notamment un système de santé universel de qualité et des possibilités d'éducation postsecondaire à prix abordable;
- des collectivités sûres, une communauté artistique et culturelle dynamique et un environnement naturel attrayant – autant de facteurs qui contribuent à une qualité de vie sans pareille.

Ce document budgétaire décrit les avantages du Manitoba, notamment les coûts, les taxes et les impôts pour les entreprises et les particuliers, ainsi que des faits sur la qualité de vie au Manitoba et les avantages de la province dans le domaine des arts et de la culture.

**Les avantages du Manitoba : de quoi s'agit-il?**

Au cours des dix dernières années, la croissance économique du Manitoba a été la plus stable du Canada. Cette stabilité est principalement due à la diversité de l'économie provinciale. En effet, on trouve au Manitoba un large éventail d'industries servies par des entreprises qui produisent une gamme de biens et services industriels et de biens et services de consommation dans des secteurs comme l'aérospatiale, la fabrication d'autobus, la transformation des aliments, les produits pharmaceutiques, les services financiers, le divertissement, la production d'électricité, les produits chimiques, les minéraux, l'agriculture et le transport. La performance économique régulière du Manitoba contribue à une main-d'œuvre plus stable et à un climat d'affaires local prévisible.

Hydro-Manitoba, l'une des principales sociétés d'électricité en Amérique du Nord, propose les tarifs d'électricité les plus faibles au Canada. À peu près 98 % de la capacité de production d'électricité d'Hydro-Manitoba provient d'installations qui font appel à l'énergie hydraulique, une source d'énergie propre, fiable et respectueuse de l'environnement. Le Manitoba dispose de ressources hydriques abondantes – environ

13 % de l'eau douce du Canada traverse en effet la province en direction de la baie d'Hudson. À l'heure actuelle, Hydro-Manitoba possède une capacité de production de près de 5 500 mégawatts dans la province, et la société a un potentiel de croissance immense, grâce à des projets de développement

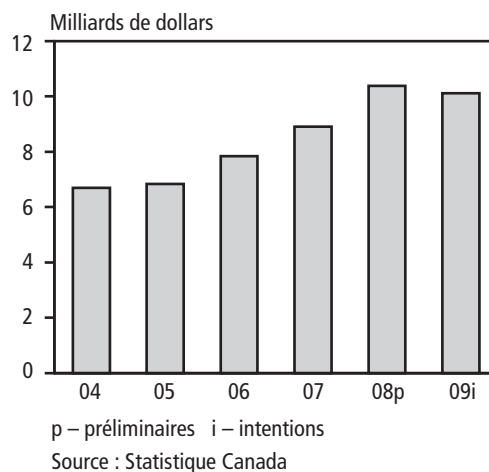
hydroélectrique comportant la possibilité de générer plus de 5 000 mégawatts supplémentaires. Elle a commencé la construction de la nouvelle centrale d'hydroélectricité de Wuskwatim, d'une puissance de 200 mégawatts, qui devrait être terminée pour la fin de 2011. En 2006, le Manitoba a commencé à exploiter une nouvelle centrale éolienne de 99 mégawatts et il planifie actuellement l'ajout de 300 mégawatts supplémentaires générés par le vent.

De par sa situation au cœur du continent nord-américain, le Manitoba est depuis longtemps une plaque tournante du transport. L'ensemble des installations de transport intermodal du Manitoba offre aux entreprises une grande flexibilité et des économies de coûts, ainsi qu'un accès aisé aux États-Unis. Winnipeg est le plus grand centre de distribution entre la côte du Pacifique et Toronto, et c'est également la seule ville importante située entre Vancouver et Thunder Bay qui soit directement reliée aux lignes de chemin de fer américaines. À Winnipeg, les deux réseaux ferroviaires nationaux, soit le Chemin de fer Canadien Pacifique et la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, exploitent des installations de triage vastes et modernes qui permettent de gérer plus de 5 000 wagons par jour. Le Burlington Northern Santa Fe Railroad a des liaisons directes du Manitoba aux États-Unis et dessert également le Mexique. Le Manitoba est un centre nerveux pour le camionnage, plusieurs des principaux transporteurs routiers canadiens pour compte d'autrui ayant leur siège social à Winnipeg. Il y a plus de 1 000 compagnies de ce genre au Manitoba qui travaillent soit au niveau interprovincial, soit au niveau international. Grâce à l'augmentation rapide des exportations manitobaines vers les États-Unis, le poste frontalier d'Emerson se classe au premier rang des postes frontaliers de l'Ouest canadien pour la valeur des marchandises transportées par camion. Avec des échanges commerciaux se chiffrant à 14,7 milliards de dollars en 2007, c'est le cinquième poste frontalier en importance au Canada.

La présence d'un réseau de transport aérien souple et pratique est essentielle à la réussite des entreprises. L'Aéroport international James Armstrong Richardson de Winnipeg est l'un des quelques grands aéroports nord-américains qui fonctionnent 24 heures sur 24. Cet aéroport est également l'un des plus fiables au monde, étant immobilisé moins de deux heures par an en moyenne. Il offre une vaste gamme de services, dont des transporteurs internationaux et régionaux, et des avions-cargo à réaction. Il dispose également d'installations importantes pour le transport des marchandises et du courrier. Actuellement, un vaste programme pluriannuel d'amélioration des immobilisations est en œuvre à l'aéroport. Ce programme, qui comprend l'édification d'une nouvelle aérogare, représente un investissement total de 585 millions de dollars dans la construction. Le projet sera terminé en 2010.

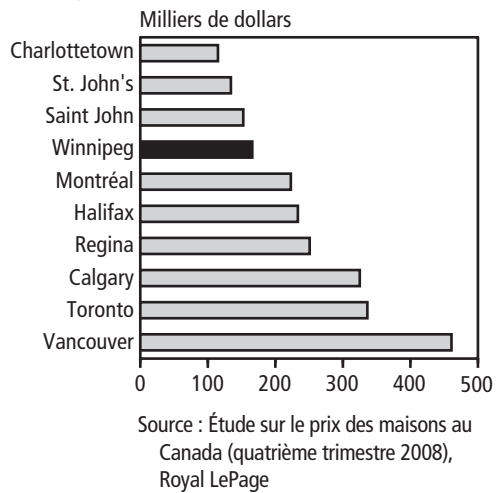
C'est au Manitoba que se trouve le seul port en eau profonde des Prairies. Le port de Churchill offre aux expéditeurs des avantages en termes de coûts pour le transport océanique, par la baie d'Hudson, de marchandises à destination et en provenance d'importants marchés étrangers. Le port offre quatre terminaux en eau profonde pour le chargement et le déchargement de céréales et de marchandises générales de navires ayant une capacité pouvant atteindre 70 000 tonnes. En 2008, il a bénéficié d'un volume d'expéditions annuelles de céréales au dessus de la moyenne. En 2007, 621 000 tonnes de

### Augmentation des investissements en immobilisations 2004-2009i

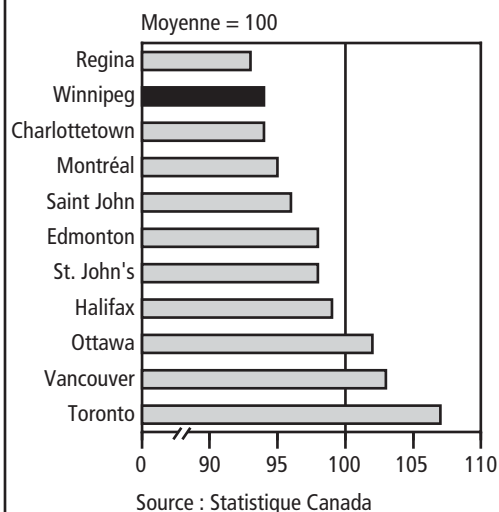


céréales ont transité par le port de Churchill, soit le plus gros volume enregistré au cours des 30 dernières années.

### Prix moyen d'une maison Maison en rangée de catégorie standard



### Indice des prix de détail, octobre 2007



Le Manitoba va de l'avant avec le développement et la promotion de CentrePort Canada, le port intérieur du Manitoba. Des investissements considérables dans les infrastructures mettront à profit les réseaux bien établis de transport aérien, ferroviaire, maritime et routier de la province. De plus, 20 000 acres de terrain à proximité de l'Aéroport international James Armstrong Richardson ont été désignés pour l'aménagement d'un centre de transport, de commerce, de fabrication, de distribution, d'entreposage et de logistique pour le port intérieur.

Doté d'une vaste gamme de ressources naturelles, le Manitoba est un producteur important de produits de base. L'industrie minière produit une grande variété de minéraux, notamment du nickel, du cuivre, du zinc, du césium, du tantale et de l'or. L'industrie pétrolière du Manitoba a connu une croissance rapide avec un taux record d'activités de forage au cours des dernières années. Le Manitoba possède une industrie forestière importante et bien établie qui produit du papier, du papier journal et du bois d'œuvre. L'industrie de la pêche commerciale en eau douce est l'une des plus importantes au pays, employant plus de 3 000 pêcheurs et représentant le quart des prises commerciales de poissons d'eau douce au Canada, grâce à des prises chiffrées à 26 millions de dollars. Étant donné son climat tempéré, son sol fertile, ses abondantes ressources en eau douce et sa vaste superficie, le Manitoba s'est taillé une place de choix dans le domaine de la production agricole. Grâce à une gestion prudente, le développement durable des ressources naturelles du Manitoba est garanti aujourd'hui et dans l'avenir.

La population manitobaine bénéficie d'une connectivité avancée, grâce à la vaste infrastructure de télécommunications de la province. Le Manitoba dispose de services à large bande à grande échelle et son réseau cellulaire s'étend à presque toute la population de la province. Une majorité importante des familles manitobaines peuvent tirer avantage d'un accès Internet haute vitesse. Manifestement, le Manitoba est l'une des provinces du Canada où l'accès aux services à large bande est le plus répandu.

La recherche et l'innovation continuent à jouer un rôle important dans la croissance et la diversification économiques du Manitoba. La province bénéficie d'un noyau solide et croissant de connaissances dans de nombreux domaines, mais c'est dans celui des sciences de la vie que les activités de recherche et de développement sont les plus notables. Le secteur privé, le gouvernement et les établissements d'enseignement postsecondaire contribuent à l'infrastructure de recherche et de développement en pleine croissance de la province.

Le Manitoba maintient son engagement à fournir des services publics de qualité, comme les soins de santé. On n'exige pas de frais personnels ni de cotisation d'assurance-santé des employeurs ou des particuliers. Cela représente un avantage majeur par rapport aux États-Unis, à la fois pour les entreprises et pour la population. En effet, en 2008, les employeurs américains qui financent

une assurance-santé ont déboursé en moyenne plus de 12 680 dollars américains par employé en primes d'assurance familiale. Ce montant représente une augmentation de 119 % par rapport à 1999.

Une économie prospère et croissante exige que l'on possède les compétences et les connaissances nécessaires pour relever les défis du 21<sup>e</sup> siècle. Les Manitobains et Manitobaines disposent d'un excellent système d'éducation publique qui donne accès, entre autres, à une éducation postsecondaire abordable et de grande qualité dans plusieurs universités et collèges. L'enseignement postsecondaire est abordable au Manitoba et les frais de scolarité du premier cycle sont parmi les plus bas au Canada. À peu près 26 000 étudiants fréquentent l'Université du Manitoba à temps plein ou à temps partiel. Cette université offre une grande variété de programmes d'études postsecondaires, entre autres dans le domaine des sciences, des lettres, de la médecine, du droit, de l'architecture, des beaux-arts, de l'ingénierie et de l'agriculture, ainsi qu'un choix varié de programmes de deuxième et de troisième cycles. Il y a également 14 000 étudiants inscrits dans les quatre autres universités manitobaines. En plus des étudiants universitaires, environ 16 000 étudiants fréquentent les trois collèges communautaires du Manitoba.

Le remboursement de l'impôt du Manitoba sur le revenu pour les frais de scolarité offre aux nouveaux diplômés un avantage fiscal important pour vivre et travailler au Manitoba. Les contribuables manitobains sont admissibles s'ils ont obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, peu importe si cette formation postsecondaire a eu lieu au Manitoba ou ailleurs. Les contribuables admissibles reçoivent un remboursement de l'impôt sur le revenu équivalant à 60 % de leurs frais de scolarité admissibles. Le remboursement maximal est de 25 000 dollars et peut être réclamé sur une période allant de six à 20 ans.

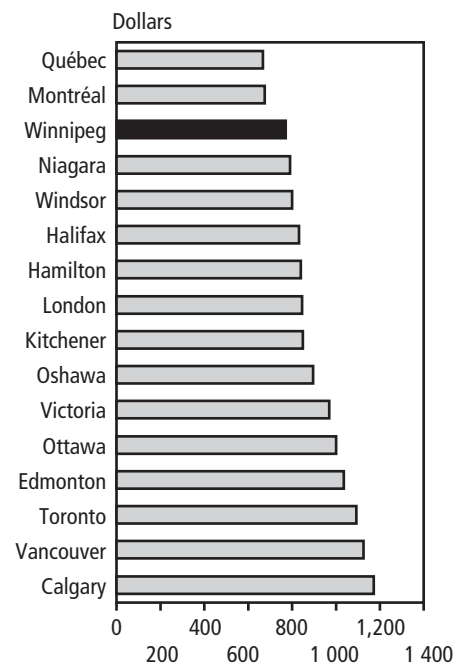
Grâce à l'aspect concurrentiel de ses taxes, impôts et frais d'exploitation, le Manitoba est l'une des meilleures provinces canadiennes où faire des affaires. Pour en savoir plus sur les avantages qu'offre le Manitoba en termes de coûts d'exploitation, voir l'annexe 2, « Le Manitoba : un environnement concurrentiel pour le secteur manufacturier » (voir p. 27).

### Les avantages du Manitoba relativement à la qualité de vie

La capitale du Manitoba, Winnipeg, est une ville cosmopolite en pleine croissance de 712 000 habitants. Bien que Winnipeg soit une métropole importante et moderne, ses aspects pratiques combinés à son esprit communautaire en font un excellent milieu de vie pour les travailleurs. À titre d'exemple, la distance moyenne à parcourir pour se rendre au travail est de 6,1 kilomètres. C'est la distance la plus courte parmi les villes canadiennes de plus de 500 000 habitants.

La population manitobaine a un esprit communautaire prononcé et une longue tradition d'altruisme. Les Manitobains et Manitobaines sont parmi les chefs de file au pays sur le plan des activités bénévoles effectuées au profit de groupes communautaires, sociaux ou charitables, car la moitié d'entre eux déclarent faire du bénévolat. En outre, la province du Manitoba est celle qui possède le pourcentage des personnes qui font des dons de bienfaisance le plus élevé au Canada.

### Coût moyen de location, octobre 2008 Appartement de deux chambres à coucher RMR avec une population de plus de 250 000 habitants



Remarque : n'inclut pas les crédits provinciaux pour locataires.

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement

## Indice composite du coût de la vie

Il existe plusieurs méthodes permettant de mesurer les différences du coût de la vie entre divers endroits, mais aucune de ces méthodes n'est entièrement satisfaisante à elle seule. Les biens et services mesurés, la méthode utilisée et la période de temps donnée sont tous des facteurs importants dans l'établissement d'une manière fiable de mesurer les différences dans le coût de la vie.

Finances Manitoba a mis au point un indice composite du coût de la vie fondé sur quatre indices différents du coût de la vie. L'indice composite de chaque province est la moyenne simple des quatre indices pour chaque province, avec la moyenne canadienne comme indice de base égal à 100. Le calcul de chaque indice est fondé sur une méthode différente de mesure du coût de la vie, bien que les résultats montrent que le classement relatif des provinces ne varie pas beaucoup en ce qui concerne les dépenses personnelles.

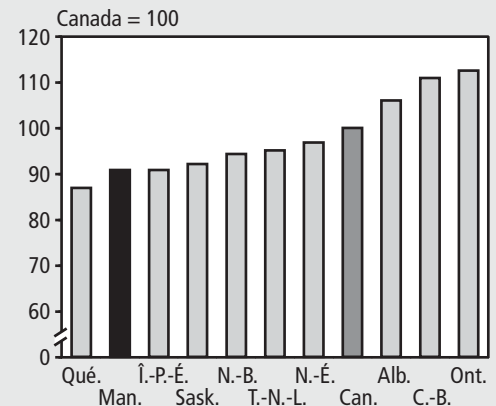
Les résultats du calcul des indices composites des provinces à partir des données les plus récentes sont présentés dans le tableau ci-contre, avec le Canada comme indice de base égal à 100.

L'indice composite du coût de la vie représente la moyenne de quatre différents indices du coût de la vie. Les quatre méthodes utilisées pour mesurer ces indices sont les suivantes :

- Indice des prix de détail, Statistique Canada, octobre 2007 (voir le tableau à la page D4);
- Budget du Manitoba 2009, Comparaison des dépenses, des taxes et des impôts personnels (catégories revenu et famille pondérées);
- Indice du coût de la vie fondé sur la Mesure du panier de consommation de Ressources humaines et Développement social Canada pour une famille de référence de quatre personnes pour l'année 2007;
- Moyenne des dépenses des ménages comme pourcentage du revenu moyen dans chaque province d'après l'Enquête sur les dépenses des ménages pour l'année 2007 de Statistique Canada.

Selon l'indice composite du coût de la vie actuel, le Manitoba, avec un indice de 91, une valeur nettement inférieure à celle de l'indice national de référence établi à 100, se classe au deuxième rang des provinces, à égalité avec l'Île-du-Prince-Édouard.

## Indice composite du coût de la vie



Source : Finances Manitoba

La scène artistique et culturelle de Winnipeg est active et dynamique, notamment grâce au Musée des beaux-arts de Winnipeg, au Musée du Manitoba, au Royal Winnipeg Ballet, à l'Orchestre symphonique de Winnipeg, au Manitoba Chamber Orchestra, au Manitoba Theatre Centre et à plusieurs autres compagnies théâtrales. La population manitobaine aime célébrer son patrimoine et les arts, et elle est fière de la centaine de festivals tenus au cours de l'année au Manitoba, y compris le Winnipeg Fringe Festival, Folklorama, la Royal Manitoba Winter Fair, le Festival du Voyageur et le Winnipeg Folk Festival.



La diversité de la population manitobaine a créé une mosaïque riche et précieuse de réussites artistiques et culturelles. La partie intitulée « Les avantages du Manitoba dans le domaine des arts et de la culture » (voir page 7) donne plus de détails.

Le Manitoba a une longue tradition dans le domaine des sports. On y trouve des équipes sportives professionnelles de la Ligue canadienne de football, de la Ligue américaine de hockey et de la Northern Baseball League. Le golf a fait son apparition au Manitoba au début des années 1800. Aujourd'hui, avec plus de 125 terrains, la province a l'un des plus grands nombres de terrains de golf par golfeur au Canada. En outre, elle se classe au deuxième rang au pays pour le taux de participation à ce sport, près du tiers des Manitobains jouant en effet au golf sur les terrains de la province.

Le Manitoba est bien connu pour sa vaste gamme d'activités de plein air. Les plages, les lacs, les rivières et les parcs font partie intégrante de la qualité de vie au Manitoba. Le Manitoba est la province aux 100 000 lacs, les lacs et les rivières occupant presque 15 % de sa superficie. Au Manitoba, on peut facilement trouver une occasion de pratiquer des sports nautiques comme le canot, le kayak ou la natation, ou de simplement se détendre sur l'une des plages de classe mondiale de la province. La proximité des lacs et le coût abordable des résidences secondaires de loisir font du Manitoba l'un des endroits au pays où l'on compte le plus grand nombre de propriétaires de ce type de résidence. L'hiver manitobain offre l'occasion de pratiquer de nombreuses activités récréatives pour toute la famille : le ski, le curling, la motoneige et, bien sûr, le hockey. Que l'on soit simple spectateur ou participant, les choix d'activités récréatives sont presque illimités.

### **Les avantages du Manitoba : une province compétitive et abordable**

Ci-après, se trouvent deux annexes qui illustrent en détail les coûts concurrentiels du Manitoba. La première annexe, intitulée « Comparaison interprovinciale des dépenses, des taxes et des impôts personnels » (voir page 14), compare les niveaux d'imposition et le coût de la vie dans chaque province pour diverses catégories familiales types. La deuxième, intitulée « Le Manitoba : un environnement concurrentiel pour le secteur manufacturier », offre une comparaison détaillée des coûts, des taxes et des impôts des entreprises représentatives dans diverses villes du Canada et des États-Unis (voir page 27).

## ■ LES AVANTAGES DU MANITOBA DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

La culture et les arts font partie intégrante de l'économie du Manitoba et du mode de vie de ses habitants. Notre scène culturelle dynamique enrichit nos vies et trouve ses sources dans la diversité de notre mosaïque ethnique, dans nos attractions de calibre international, de même que dans l'imagination et la créativité des Manitobains et Manitobaines. En tant que secteur économique, la culture stimule notre créativité et notre croissance. C'est pour toutes ces raisons que le gouvernement du Manitoba soutient activement les arts et la culture dans la province et en fait la promotion.

### La diversité de la scène culturelle et artistique du Manitoba

Le Manitoba jouit de l'un des environnements culturels les plus diversifiés au Canada. Cette diversité, ajoutée à notre amour des arts et de la culture, crée un environnement qui favorise l'épanouissement artistique et culturel.

Les collectivités autochtones de la province sont parmi les plus grandes et les plus créatives au Canada. L'une des communautés métisses les plus dynamiques en Amérique du Nord est établie



À l'assaut du Fort! Spectacle avec Darren Lavalée et les Norman Chief Memorial Dancers (Olympiade culturelle canadienne de 2009).

ici. De nouvelles initiatives du gouvernement du Manitoba continuent d'enrichir nos communautés. Le Programme de soutien aux initiatives culturelles autochtones, avec ses volets axés sur l'éducation artistique et la musique autochtones, permet de canaliser la richesse créatrice de ces collectivités et d'en faire profiter toute la province. Le Manito Ahbee Festival for All Nations a célébré sa troisième année de succès en mettant en vedette la musique, les arts, la culture et le patrimoine des Autochtones et en présentant les Aboriginal Peoples Choice Music Awards. En 2009, ces deux manifestations auront lieu du 4 au 8 novembre.

La communauté francophone du Manitoba compte parmi les communautés francophones

les plus importantes et dynamiques hors Québec. Riche de talents et de réalisations artistiques, elle est reconnue à l'échelle régionale et nationale. À Saint-Boniface, le quartier français de Winnipeg, se trouvent de nombreux groupes artistiques et culturels. À titre d'exemple, le Centre culturel franco-manitobain abrite des organismes francophones, dont l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, Le 100 Nons et le Cercle Molière, la plus ancienne troupe théâtrale professionnelle toujours en activité au Canada. Les Productions Rivard, une entreprise cinématographique de Saint-Boniface en rapide expansion, est une maison de production innovante aux multiples facettes qui est considérée comme un chef de file de la production cinématographique francophone à l'extérieur du Québec. Des musiciens indépendants francophones commencent également à se faire connaître à l'extérieur de la province, grâce à un nombre

## Crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos

Avec un taux de crédit d'impôt de 65 %, le Manitoba a l'avantage d'offrir le crédit d'impôt le plus élevé au Canada pour la production de films. L'industrie de la télévision et du film continue d'être très active malgré le ralentissement qui s'est fait sentir à l'échelle nationale en 2008-2009. Ce ralentissement était attribuable aux négociations collectives prolongées entre les producteurs américains et la Screen Actors Guild, ainsi qu'à la valeur élevée du dollar canadien au début de 2008. Les activités de production ont totalisé 123,4 millions de dollars en 2007-2008 grâce à la réalisation de 53 projets. Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, 31 films avaient été tournés ou étaient en cours de réalisation dans la province, représentant un total de 43,7 millions de dollars. En 2008-2009, trois séries télévisées réalisées au Manitoba ont été diffusées pendant les heures de grande écoute et un certain nombre de nouveaux longs métrages et séries télévisées étaient en cours de réalisation. De 2003 à 2008, l'industrie a atteint ou dépassé 100 millions de dollars en activités de production annuelles. Le gouvernement manitobain a fourni une aide d'environ 17,1 millions de dollars à cette industrie en 2007-2008 au moyen du crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos, de la participation directe au capital et d'autres programmes. Au cours de la période de cinq ans allant de 2003 à 2008, l'industrie de la télévision et du film a contribué 365 millions de dollars au PIB du Manitoba.

croissant de tournées nationales et internationales. D'autres collectivités francophones dans différentes régions de la province sont représentées par des organismes et des activités culturelles annuelles qui font du Manitoba un endroit où il fait bon vivre, dans l'une ou l'autre des langues officielles. Grâce à des accords de coopération entre le Manitoba et d'autres provinces ayant une population francophone (comme le Québec et le Nouveau-Brunswick), les artistes, les réalisateurs et les organismes franco-manitobains peuvent bénéficier d'une grande variété d'échanges et de possibilités en vue de promouvoir les œuvres d'artistes manitobains à l'extérieur de la province, de profiter d'occasions de perfectionnement et de formation et d'élaborer de nouveaux modèles et des pratiques exemplaires. En 2008-2009, il y a eu des échanges avec la France, le Québec et le Nouveau-Brunswick, notamment dans les domaines du patrimoine, du théâtre, de la littérature, du film, de l'enregistrement sonore et des arts visuels.

Plus d'un siècle d'immigration a contribué à faire du Manitoba la province ayant la plus grande diversité ethnique au Canada. De nos jours, plus de 100 langues sont parlées dans toute la province car ses résidents maintiennent avec fierté les traditions de leurs ancêtres. Nous célébrons ce riche et unique amalgame de nombreux patrimoines au cours d'une myriade de festivals et de célébrations. Le Manitoba demeure une destination de choix pour les nouveaux immigrants, qui contribuent encore plus à notre diversité et enrichissent aussi bien les résidents de la province que les personnes qui la visitent.

Au Manitoba, se trouvent l'une des plus importantes communautés islandaises hors de l'Islande, l'une des plus grandes communautés philippines au Canada et de nombreuses communautés ukrainiennes et mennonites dynamiques. En 2009, la population manitobaine va célébrer le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des Chinois à Winnipeg.



Le Winnipeg Folk Festival, l'un des meilleurs festivals de musique en plein air d'Amérique du Nord, attire plus de 40 000 personnes chaque année au mois de juillet.

## Une industrie culturelle prospère au Manitoba

L'industrie culturelle du Manitoba continue à connaître beaucoup de succès et à jouir d'une très bonne réputation et d'une grande renommée sur les scènes nationale et internationale. Miriam Toews a gagné le prix de 2008 du Writers' Trust de Rogers pour son ouvrage de fiction intitulé *The Flying Troutmans*, et David Bergen a été sélectionné une deuxième fois pour le Prix Giller pour son roman intitulé *The Retreat*. Ces deux auteurs ont dominé la saison d'édition la plus occupée que le Manitoba ait jamais connue et ont amené les rédacteurs de *Quill and Quire*, le magazine de l'industrie canadienne du livre, à décerner à Winnipeg le titre de capitale de la littérature canadienne. *The Gargoyle*, le roman de David Anderson, un auteur manitobain qui signait ainsi son premier ouvrage, a figuré sur la liste des succès de librairie du *New York Times* pendant plusieurs semaines au cours de la deuxième moitié de 2008. Ce roman a été publié par The Doubleday Publishing Group.

En 2008-2009, les ventes des 14 maisons d'éditions du Manitoba ont augmenté de 200 000 dollars pour dépasser les 3,3 millions de dollars. Les éditeurs estiment que le crédit d'impôt pour l'édition du Manitoba, annoncé dans le Budget de 2008, aura des retombées se chiffrant à environ 500 000 dollars dans ce secteur, appuyant la création d'emplois, l'amélioration des salaires et des conditions de travail et l'utilisation accrue de papier recyclé. Parmi les principaux développements dans l'industrie de l'édition au Manitoba en 2008, on peut citer la

vente réussie de la plus grande maison d'édition manitobaine, Portage and Main Press, à une nouvelle société en nom collectif du Manitoba, ce qui permettra de préserver la capacité de production de ce secteur dans la province. La maison Portage and Main Press a également terminé la publication des nouveaux manuels d'études sociales de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années qui seront utilisés dans les écoles du Manitoba.

L'industrie de l'enregistrement sonore au Manitoba continue d'être l'une de nos industries culturelles les plus dynamiques, avec des retombées économiques semblables à celles de l'industrie cinématographique. En 2008, l'association industrielle du secteur de l'enregistrement sonore du Manitoba, Manitoba Music, a réalisé une nouvelle analyse des retombées économiques qui atteste du succès continu de ce secteur. En 2007, les dépenses de l'industrie de la musique ont totalisé 127,9 millions de dollars, ce qui a représenté un apport net de 55,5 millions de dollars au PIB du Manitoba. En 2006-2007, les artistes manitobains ont lancé 180 nouveaux albums et ont reçu plus de 156 nominations à des prix nationaux et internationaux de la musique. Soulignons notamment les Grammy Awards, les Canadian Country Music Awards, les Aboriginal Peoples Choice Music Awards, les Western Canadian Music Awards, les Canadian Independent Music Awards et les prix Juno. Dix artistes ou groupes manitobains ont été sélectionnés pour les prix Juno de 2009 à Vancouver, soit plus du double par rapport à l'année dernière. Après le succès des prix Juno de 2005 et des Canadian Country Music Awards de 2008 organisés à Winnipeg, c'est à la ville de Brandon que revient l'honneur d'organiser les Western Canadian Music Awards de 2009.



Folklorama est l'un des plus grands et des plus vieux festivals multiculturels du monde. En 2008, les organisateurs du festival ont lancé un défi aux visiteurs, sous le thème « How Far Will You go? ». Les visiteurs du 39<sup>e</sup> festival annuel y ont répondu avec 446 000 visites dans 44 pavillons. Le 40<sup>e</sup> festival Folklorama est prévu du 2 au 15 août 2009.



## Attractions et festivals du Manitoba

Nombre des plus grandes attractions culturelles canadiennes se trouvent au Manitoba. Le Royal Winnipeg Ballet, de renommée internationale, a été la première troupe de danse fondée au Canada. Cette troupe fait connaître Winnipeg à l'échelle internationale au moyen des spectacles qu'elle donne partout dans le monde. Le Musée du Manitoba est l'un des endroits favoris des visiteurs, et il est l'une de seulement trois attractions touristiques canadiennes ayant obtenu la cote trois étoiles du *Guide Michelin*. En 2007, près de 500 000 touristes locaux et étrangers ont visité le Musée du Manitoba et sept musées représentatifs du patrimoine riche et coloré de notre province. Le Musée des beaux-arts de Winnipeg possède la plus imposante collection d'art inuit contemporain au monde; elle comprend plus de 10 000 sculptures, estampes, peintures et textiles. Le Manitoba Theatre Centre, l'Orchestre symphonique de Winnipeg, l'Opéra du Manitoba, le Costume Museum of Canada, Lower Fort Garry et La Fourche ne sont qu'un échantillon des centaines d'attractions dont est pourvu le Manitoba.

Une nouvelle attraction importante, le Musée canadien des droits de la personne, dont la construction devrait commencer à Winnipeg en 2009, est le premier musée national à être créé depuis 1967 et le premier situé à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Cette installation de premier ordre permettra de mieux faire comprendre les droits de la personne au grand public et constitue un exemple important de la vision du Manitoba pour la revitalisation continue du centre-ville de Winnipeg.

Le Manitoba compte également plusieurs attractions culturelles contemporaines, comme l'Institut d'art contemporain Plug In, le Winnipeg Film Group, la Manitoba Printmakers Association, la Graffiti Gallery et Urban Shaman, une galerie d'art autochtone gérée par des artistes qui présente des expositions d'art visuel contemporain.

Le Manitoba héberge également les Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, une collection documentaire patrimoniale de renommée internationale. Cette collection, l'une des deux seules collections archivistiques au Canada inscrites par l'UNESCO au Registre de la Mémoire du monde, témoigne de l'histoire des régions et des peuples de l'ouest et du nord du Canada et nous aide à mieux comprendre notre pays tel qu'il est aujourd'hui. Les chercheurs du monde entier s'en servent pour créer des livres, des films, des productions télévisées, des sites Web et des expositions à l'aide des documents, des images et des cartes qui en font partie. Grâce à une entente de dons permanente avec la Compagnie de la baie d'Hudson, cette riche collection du patrimoine canadien continue de s'accroître et d'évoluer.

Il y a aussi des installations exceptionnelles dans la province comme le centre Keystone récemment agrandi et le Western Centennial Auditorium, à Brandon, de même que le Prairie Theatre Exchange,



En 2009, une foule record estimée à 105 000 personnes est venue célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire du Festival du Voyageur.

*Des visiteurs du monde entier assistent également aux festivals d'été de Winnipeg, dont Folklorama, l'un des plus grands et des plus anciens festivals culturels au monde. En 2008, Folklorama a attiré presque 446 000 visiteurs dans 44 pavillons au cours de ses deux semaines d'activités.*

le Rainbow Stage et le Manitoba Theatre for Young People. En 2004, les Manitobains et Manitobaines ont célébré l'ouverture du Centre MTS, un amphithéâtre sportif et culturel de 135 millions de dollars pouvant accueillir 15 000 spectateurs. Des recherches effectuées par l'industrie du divertissement sur des installations de ce genre ont montré que le Centre MTS se classe au troisième rang au Canada en termes d'activités programmées et parmi les 30 les plus occupées au monde.

Il y a de nombreux festivals de premier ordre toute l'année au Manitoba. En hiver, citons le Festival du Voyageur, la plus grande fête hivernale de l'Ouest canadien, qui attire des milliers de visiteurs dans le quartier français de Winnipeg. Au Pas, le Northern Manitoba Trappers' Festival fait revivre l'esprit pionnier du Nord. À Brandon, des visiteurs viennent de partout au Canada pour assister à la Royal Manitoba Winter Fair. Le village de Saint-Laurent est l'hôte du Festival Manipogo, une célébration de la pêche sous la glace et de la culture métisse.

L'année 2009 marque le centenaire du quartier chinois de Winnipeg. Le Winnipeg Chinese Cultural and Community Centre commémorera cette occasion importante par la présentation d'une série de célébrations. Outre plusieurs célébrations de la nouvelle année chinoise organisées par le Winnipeg Chinese Cultural and Community Centre, une réception sera donnée en mai par Son Honneur John Harvard et Son Honneur Lenore Bersheid à la résidence du lieutenant-gouverneur pour fêter les 100 ans de l'installation du quartier chinois au Manitoba. Un festival de rue et une réception spéciale organisée par la communauté suivront au cours des semaines qui suivent. De plus, le Winnipeg Chinese Cultural and Community Centre sera l'hôte de son gala bisannuel de remise des prix Golden Dragon, le 10 novembre au Centre des congrès de Winnipeg. Les personnes honorées cette année sont MM. Lloyd Axworthy et Tse-Li Luk et M<sup>me</sup> Eva Luk. Pour marquer cette année historique, un livre commémoratif sera commandé et publié.

Des visiteurs du monde entier assistent également aux festivals d'été de Winnipeg, dont Folklorama, l'un des plus grands et des plus anciens festivals culturels au monde. En 2008, Folklorama a attiré presque 446 000 visiteurs dans 44 pavillons au cours de ses deux semaines d'activités. Le Winnipeg Fringe Festival, qui occupe le deuxième rang en importance parmi les festivals de ce genre en Amérique du Nord, a vendu plus de 72 000 billets au cours de l'été 2008. Le Winnipeg Folk Festival offre d'excellents spectacles aux amateurs de musique folk depuis 1974. Chaque année, il attire plus de 45 000 personnes et apporte plus de 16 millions de dollars à l'économie provinciale. Le Festival de jazz de Winnipeg, le festival national ukrainien du Canada, qui a lieu à Dauphin, et le festival islandais Islendingadagurinn de Gimli, sont d'autres exemples de manifestations de grande envergure. On peut aussi visiter des foires et des expositions communautaires pleines de vie dans tous les coins de la province. Plusieurs festivals visent plus particulièrement les jeunes, y compris Freeze Frame, un festival du film pour enfants et adolescents, et le Winnipeg International Children's Festival, qui met à profit des attractions de grande qualité pour les enfants comme le Manitoba Theatre for Young People et le Musée des enfants du Manitoba.

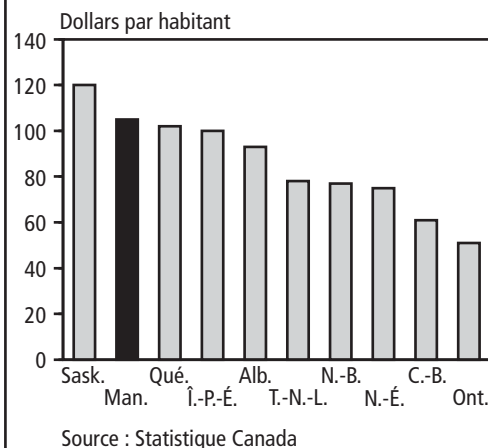
Qui plus est, le Manitoba compte une collection très diverse de festivals de films qui célèbrent le meilleur des industries manitobaine, canadienne et internationale du film et de la vidéo. Plusieurs festivals de films se déroulent chaque année en automne, notamment les suivants : Winnipeg Aboriginal Film Festival, Wyndx, Reel Pride et Cinémental, un festival de films en langue française. Au nombre des festivals de films qui ont lieu durant le printemps et l'été, citons le Jewish Film Festival, Freeze Frame et le Gimli Film Festival.

## Aide de la province aux arts et à la culture

La culture et les arts bénéficient du soutien actif du gouvernement du Manitoba. Selon Statistique Canada, les dépenses du Manitoba dans le secteur de la culture étaient de 105 dollars par habitant en 2005-2006 (la dernière période de collecte de données sur la culture), ce qui plaçait la province au deuxième rang au Canada pour les dépenses dans ce secteur. Ces dépenses représentent une hausse de 10,3 % par rapport à l'année précédente et sont nettement supérieures à la moyenne nationale des dépenses provinciales engagées pour la culture, qui est de 75 dollars par habitant. En outre, la Province apporte une aide considérable à de nombreux organismes culturels manitobains grâce à des crédits d'impôts pour dons de bienfaisance.

Les arts et la culture jouent un rôle clé dans l'amélioration de notre économie et de notre compétitivité économique. Le Manitoba figure parmi les provinces où le montant par habitant consacré aux arts et à la culture ainsi que le taux de participation à ce genre d'activités sont les plus élevés. Ce secteur emploie plus de 25 000 personnes.

### Dépenses des gouvernements provinciaux pour la culture en 2005-2006, par habitant



## ■ ANNEXE 1 : COMPARAISON INTERPROVINCIALE DES DÉPENSES, DES TAXES ET DES IMPÔTS PERSONNELS EN 2009

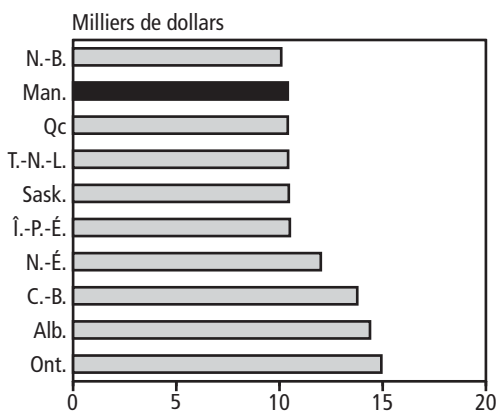
Depuis 1999, la situation d'ensemble du Manitoba dans le classement des dépenses, des taxes et des impôts personnels est parmi les meilleures au Canada. Les tableaux des pages suivantes démontrent qu'en 2009 le Manitoba demeure une des provinces où la vie est des plus abordables, avec un total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts parmi les plus bas pour six familles représentatives.

Une qualité de vie supérieure, des impôts, des taxes et un coût de la vie plus bas : voilà les avantages du Manitoba!

Les tableaux suivants résument le « Total des coûts et des impôts personnels » présenté dans les tableaux subséquents.

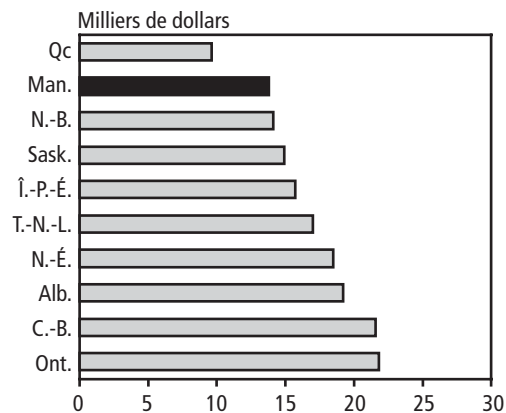
### Célibataire Revenu total : 30 000 \$

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au deuxième rang



### Parent seul Revenu total : 30 000 \$

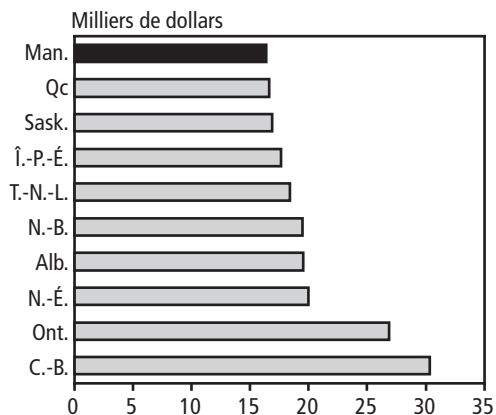
- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au deuxième rang





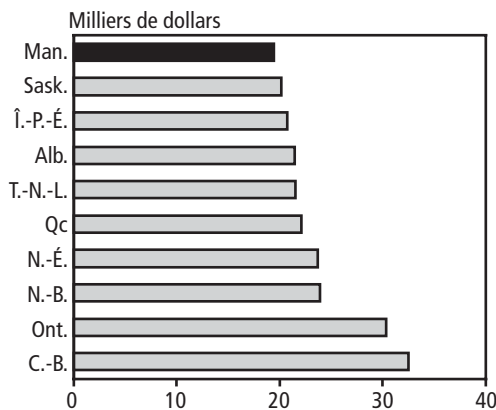
**Famille de quatre, un revenu**  
**Revenu total : 40 000 \$**

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts le plus bas



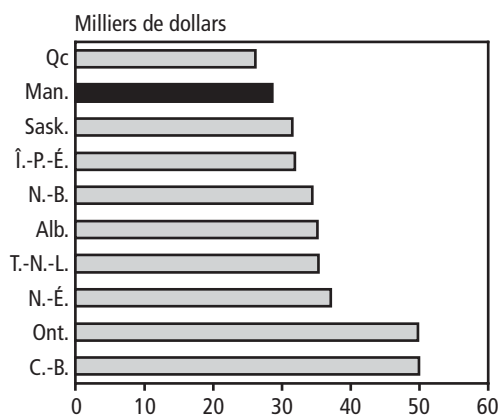
**Famille de quatre, un revenu**  
**Revenu total : 60 000 \$**

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts le plus bas



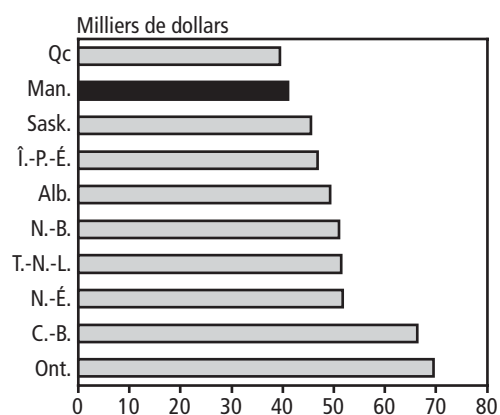
**Famille de quatre, deux revenus**  
**Revenu total : 60 000 \$**

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au deuxième rang



**Famille de cinq, deux revenus**  
**Revenu total : 75 000 \$**

- Total combiné du coût de la vie, de taxes et d'impôts au deuxième rang



## Comparaison de dépenses, taxes et impôts personnels annuels pour 2009

Célibataire : 30 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	876	1 139	1 240	<b>1 514</b>	1 114
Cotisations d'assurance-santé	648	0	0	<b>0</b>	300
<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>	<u>1 524</u>	<u>1 139</u>	<u>1 240</u>	<u><b>1 514</b></u>	<u>1 414</u>
Taxe sur les ventes au détail	332	0	220	<b>287</b>	386
Crédit pour la taxe sur le carbone	(105)	0	0	<b>0</b>	0
<u>Total – Prél. prov., IPR, crédit et cotisations</u>	<u>1 751</u>	<u>1 139</u>	<u>1 460</u>	<u><b>1 801</b></u>	<u>1 801</u>
Loyer	10 560	11 412	7 608	<b>7 224</b>	11 124
Électricité	317	649	519	<b>308</b>	510
Transport en commun	832	896	609	<b>779</b>	1 229
Téléphone	312	279	258	<b>286</b>	263
<u>Total – Coût de la vie</u>	<u>12 021</u>	<u>13 237</u>	<u>8 994</u>	<u><b>8 598</b></u>	<u>13 126</u>
<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>	<u><u>13 772</u></u>	<u><u>14 376</u></u>	<u><u>10 455</u></u>	<u><u><b>10 399</b></u></u>	<u><u>14 927</u></u>
Parent seul avec un enfant : 30 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	9	0	(516)	<b>(92)</b>	(150)
Cotisations d'assurance-santé	691	0	0	<b>0</b>	252
<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>	<u>700</u>	<u>0</u>	<u>(516)</u>	<u><b>(92)</b></u>	<u>102</u>
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(669)	0	<b>0</b>	0
Prestations pour enfants	0	0	0	<b>0</b>	(1 443)
Taxe sur les ventes au détail	432	0	286	<b>373</b>	502
Crédit pour la taxe sur le carbone	(210)	0	0	<b>0</b>	0
<u>Total – Prél. prov., IPR, crédit et cotisations</u>	<u>922</u>	<u>(669)</u>	<u>(230)</u>	<u><b>281</b></u>	<u>(839)</u>
Loyer	10 560	11 412	7 608	<b>7 224</b>	11 124
Garde d'enfant	8 616	6 624	5 532	<b>4 888</b>	9 537
Électricité	317	649	519	<b>308</b>	510
Transport en commun	832	896	609	<b>779</b>	1 229
Téléphone	312	279	258	<b>286</b>	263
<u>Total – Coût de la vie</u>	<u>20 636</u>	<u>19 861</u>	<u>14 526</u>	<u><b>13 486</b></u>	<u>22 663</u>
<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>	<u><u>21 558</u></u>	<u><u>19 192</u></u>	<u><u>14 296</u></u>	<u><u><b>13 767</b></u></u>	<u><u>21 824</u></u>

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
					<b>Célibataire : 30 000 \$</b>
1 035	1 888	1 737	2 005	1 570	Impôt provincial sur le revenu
570	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>1 605</u>	<u>1 888</u>	<u>1 737</u>	<u>2 005</u>	<u>1 570</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
430	509	542	343	589	Taxe sur les ventes au détail
0	0	0	0	0	Crédit pour la taxe sur le carbone
<u>2 034</u>	<u>2 397</u>	<u>2 278</u>	<u>2 348</u>	<u>2 159</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR, crédit et cotisations</u>
7 128	6 216	8 196	6 456	6 696	Loyer
323	510	574	748	521	Électricité
658	705	657	649	775	Transport en commun
263	266	303	296	266	Téléphone
<u>8 372</u>	<u>7 697</u>	<u>9 729</u>	<u>8 149</u>	<u>8 258</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>10 407</u>	<u>10 094</u>	<u>12 008</u>	<u>10 497</u>	<u>10 418</u>	<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>
					<b>Parent seul avec un enfant : 30 000 \$</b>
1 549	8	422	756	634	Impôt provincial sur le revenu
440	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>1 989</u>	<u>8</u>	<u>422</u>	<u>756</u>	<u>634</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
(298)	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(2 823)	(116)	0	0	0	Prestations pour enfants
559	662	704	446	766	Taxe sur les ventes au détail
0	0	0	0	0	Crédit pour la taxe sur le carbone
<u>(574)</u>	<u>553</u>	<u>1 126</u>	<u>1 201</u>	<u>1 400</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR, crédit et cotisations</u>
7 128	6 216	8 196	6 456	6 696	Loyer
1 820	5 850	7 632	6 370	7 356	Garde d'enfant
323	510	574	748	521	Électricité
658	705	657	649	775	Transport en commun
263	266	303	296	266	Téléphone
<u>10 192</u>	<u>13 547</u>	<u>17 361</u>	<u>14 519</u>	<u>15 614</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>9 619</u>	<u>14 100</u>	<u>18 487</u>	<u>15 721</u>	<u>17 014</u>	<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>

Sums may not add due to rounding.

## Comparaison de dépenses, taxes et impôts personnels annuels pour 2009

Famille de quatre, un revenu : 40 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 141	635	(84)	<b>2 034</b>	985
Cotisations d'assurance-santé	1 296	0	0	<b>0</b>	450
<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>	<u>2 437</u>	<u>635</u>	<u>(84)</u>	<u><b>2 034</b></u>	<u>1 435</u>
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(1 277)	0	<b>0</b>	0
Prestations pour enfants	0	0	0	<b>0</b>	(408)
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	(163)	<b>(650)</b>	(58)
Taxe sur les ventes au détail	825	0	603	<b>814</b>	1 016
Taxe sur l'essence	585	180	300	<b>230</b>	294
Crédit pour la taxe sur le carbone	(139)	0	0	<b>0</b>	0
<u>Total – Prél. prov., IPR, crédit et cotisations</u>	<u>3 138</u>	<u>(462)</u>	<u>656</u>	<u><b>2 428</b></u>	<u>2 279</u>
Frais d'hypothèque	19 639	14 077	10 159	<b>8 030</b>	15 786
Impôt foncier	3 570	1 895	2 847	<b>2 623</b>	3 193
Chauffage	1 550	1 255	1 206	<b>1 462</b>	1 660
Électricité	571	1 169	934	<b>555</b>	918
Assurance automobile	1 565	1 311	833	<b>1 009</b>	2 756
Téléphone	312	279	258	<b>286</b>	263
<u>Total – Coût de la vie</u>	<u>27 207</u>	<u>19 986</u>	<u>16 237</u>	<u><b>13 965</b></u>	<u>24 576</u>
<b>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</b>	<b>30 344</b>	<b>19 524</b>	<b>16 893</b>	<b>16 394</b>	<b>26 855</b>
<b>Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$</b>	<b>C.-B.</b>	<b>Alb.</b>	<b>Sask.</b>	<b>Man.</b>	<b>Ont.</b>
Impôt provincial sur le revenu	2 733	2 600	2 802	<b>4 783</b>	3 395
Cotisations d'assurance-santé	1 296	0	0	<b>0</b>	600
<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>	<u>4 029</u>	<u>2 600</u>	<u>2 802</u>	<u><b>4 783</b></u>	<u>3 995</u>
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(1 277)	0	<b>0</b>	0
Prestations pour enfants	0	0	0	<b>0</b>	0
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	(163)	<b>(650)</b>	0
Taxe sur les ventes au détail	1 230	0	960	<b>1 107</b>	1 499
Taxe sur l'essence	585	180	300	<b>230</b>	294
<u>Total – Prél. prov., IPR, crédit et cotisations</u>	<u>5 274</u>	<u>1 503</u>	<u>3 899</u>	<u><b>5 470</b></u>	<u>5 788</u>
Frais d'hypothèque	19 639	14 077	10 159	<b>8 030</b>	15 786
Impôt foncier	3 570	1 895	2 847	<b>2 623</b>	3 193
Chauffage	1 550	1 255	1 206	<b>1 462</b>	1 660
Électricité	571	1 169	934	<b>555</b>	918
Assurance automobile	1 565	1 311	833	<b>1 009</b>	2 756
Téléphone	312	279	258	<b>286</b>	263
<u>Total – Coût de la vie</u>	<u>27 207</u>	<u>19 986</u>	<u>16 237</u>	<u><b>13 965</b></u>	<u>24 576</u>
<b>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</b>	<b>32 481</b>	<b>21 489</b>	<b>20 136</b>	<b>19 435</b>	<b>30 364</b>

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
2 113	2 408	2 748	2 770	2 391	<b>Famille de quatre, un revenu : 40 000 \$</b>
820	0	0	0	0	Impôt provincial sur le revenu
<u>2 934</u>	<u>2 408</u>	<u>2 748</u>	<u>2 770</u>	<u>2 391</u>	Cotisations d'assurance-santé
					<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
(467)	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(3 136)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
(307)	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 211	1 317	1 463	930	1 637	Taxe sur les ventes au détail
304	214	310	316	330	Taxe sur l'essence
0	0	0	0	0	Crédit pour la taxe sur le carbone
<u>538</u>	<u>3 940</u>	<u>4 521</u>	<u>4 016</u>	<u>4 358</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR, crédit et cotisations</u>
9 078	8 340	8 893	5 818	6 926	Frais d'hypothèque
3 144	2 276	2 259	2 339	1 676	Impôt foncier
2 010	2 493	1 895	2 940	2 832	Chauffage
582	918	1 033	1 346	938	Électricité
1 016	1 211	1 095	890	1 415	Assurance automobile
263	266	303	296	266	Téléphone
<u>16 093</u>	<u>15 504</u>	<u>15 478</u>	<u>13 629</u>	<u>14 053</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>16 631</u>	<u>19 444</u>	<u>19 999</u>	<u>17 645</u>	<u>18 411</u>	<b>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</b>
Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	<b>Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$</b>
5 402	5 319	5 721	5 495	4 924	Impôt provincial sur le revenu
1 140	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>6 542</u>	<u>5 319</u>	<u>5 721</u>	<u>5 495</u>	<u>4 924</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
0	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(2 513)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 653	2 890	1 831	1 301	2 107	Taxe sur les ventes au détail
304	214	310	316	330	Taxe sur l'essence
<u>5 986</u>	<u>8 423</u>	<u>7 862</u>	<u>7 112</u>	<u>7 361</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR, crédit et cotisations</u>
9 078	8 340	8 893	5 818	6 926	Frais d'hypothèque
3 144	2 276	2 259	2 339	1 676	Impôt foncier
2 010	2 493	2 245	2 940	2 932	Chauffage
582	918	1 033	1 346	938	Électricité
1 016	1 211	1 095	890	1 415	Assurance automobile
263	266	303	296	266	Téléphone
<u>16 093</u>	<u>15 504</u>	<u>15 828</u>	<u>13 629</u>	<u>14 153</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>22 079</u>	<u>23 927</u>	<u>23 690</u>	<u>20 741</u>	<u>21 514</u>	<b>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</b>

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

## Comparaison de dépenses, taxes et impôts personnels annuels pour 2009

Famille de quatre, deux revenus : 60 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 242	1 684	1 239	<b>3 100</b>	1 253
Cotisations d'assurance-santé	1 296	0	0	<b>0</b>	300
<b>Sous-total – IPR et cotisations</b>	<b>2 538</b>	<b>1 684</b>	<b>1 239</b>	<b>3 100</b>	<b>1 553</b>
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(1 277)	0	<b>0</b>	0
Prestations pour enfants	0	0	0	<b>0</b>	0
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	(163)	<b>(650)</b>	0
Taxe sur les ventes au détail	1 230	0	960	<b>1 107</b>	1 499
Taxe sur l'essence	878	270	450	<b>345</b>	441
Crédit pour la taxe sur le carbone	(19)				
<b>Total – Prél. prov., IPR, crédit et cotisations</b>	<b>4 057</b>	<b>677</b>	<b>2 486</b>	<b>3 901</b>	<b>3 493</b>
Frais d'hypothèque	19 639	14 077	10 159	<b>8 030</b>	15 786
Impôt foncier	3 570	1 895	2 847	<b>2 623</b>	3 193
Garde d'enfant	17 231	13 248	11 064	<b>9 776</b>	19 074
Chauffage	1 550	1 255	1 206	<b>1 462</b>	1 660
Électricité	571	1 169	934	<b>555</b>	918
Assurance automobile	3 012	2 549	1 615	<b>1 949</b>	5 363
Téléphone	312	279	258	<b>286</b>	263
<b>Total – Coût de la vie</b>	<b>45 885</b>	<b>34 472</b>	<b>28 083</b>	<b>24 681</b>	<b>46 257</b>
<b>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</b>	<b>49 942</b>	<b>35 149</b>	<b>30 569</b>	<b>28 583</b>	<b>49 750</b>
<b>Famille de cinq, deux revenus : 75 000 \$</b>	<b>C.-B.</b>	<b>Alb.</b>	<b>Sask.</b>	<b>Man.</b>	<b>Ont.</b>
Impôt provincial sur le revenu	1 907	2 544	2 082	<b>4 206</b>	2 091
Cotisations d'assurance-santé	1 296	0	0	<b>0</b>	450
<b>Sous-total – IPR et cotisations</b>	<b>3 203</b>	<b>2 544</b>	<b>2 082</b>	<b>4 206</b>	<b>2 541</b>
Crédit d'impôt à l'emploi ou familial	0	(1 642)	0	<b>0</b>	0
Prestations pour enfants	0	0	0	<b>0</b>	(213)
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	(234)	<b>(650)</b>	0
Taxe sur les ventes au détail	1 553	0	1 113	<b>1 498</b>	1 850
Taxe sur l'essence	878	270	450	<b>345</b>	441
<b>Total – Prél. prov., IPR, crédit et cotisations</b>	<b>5 063</b>	<b>1 172</b>	<b>3 411</b>	<b>5 399</b>	<b>4 619</b>
Frais d'hypothèque	24 345	18 876	15 276	<b>11 858</b>	21 863
Impôt foncier	4 289	2 541	4 081	<b>3 564</b>	4 422
Garde d'enfant	25 847	19 872	16 596	<b>14 664</b>	28 611
Chauffage	2 583	2 092	2 010	<b>2 437</b>	2 767
Électricité	952	1 948	1 557	<b>925</b>	1 530
Assurance automobile	3 012	2 549	1 615	<b>1 949</b>	5 363
Téléphone	312	279	258	<b>286</b>	263
<b>Total – Coût de la vie</b>	<b>61 340</b>	<b>48 157</b>	<b>42 343</b>	<b>35 683</b>	<b>64 819</b>
<b>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</b>	<b>66 403</b>	<b>49 329</b>	<b>44 804</b>	<b>41 082</b>	<b>69 438</b>

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
4 783	2 893	2 669	2 923	2 461	<b>Famille de quatre, deux revenus : 60 000 \$</b>
1 140	0	0	0	0	Impôt provincial sur le revenu
<u>5 923</u>	<u>2 893</u>	<u>2 669</u>	<u>2 923</u>	<u>2 461</u>	Cotisations d'assurance-santé
0	0	0	0	0	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
(2 553)	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
0	0	0	0	0	Prestations pour enfants
1 653	2 890	1 831	1 301	2 107	Crédits d'impôt foncier
456	321	465	474	495	Taxe sur les ventes au détail
					Taxe sur l'essence
					Crédit pour la taxe sur le carbone
<u>5 479</u>	<u>6 104</u>	<u>4 966</u>	<u>4 697</u>	<u>5 064</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR, crédit et cotisations</u>
9 078	8 340	8 893	5 818	6 926	Frais d'hypothèque
3 144	2 276	2 259	2 339	1 676	Impôt foncier
3 640	11 700	15 264	12 740	14 712	Garde d'enfant
2 010	2 493	2 245	2 940	2 932	Chauffage
582	918	1 033	1 346	938	Électricité
1 944	2 329	2 136	1 700	2 779	Assurance automobile
263	266	303	296	266	Téléphone
<u>20 661</u>	<u>28 322</u>	<u>32 133</u>	<u>27 179</u>	<u>30 229</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>26 140</u>	<u>34 426</u>	<u>37 099</u>	<u>31 877</u>	<u>35 292</u>	<b>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</b>
Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	<b>Famille de quatre, deux revenus : 75 000 \$</b>
7 271	4 236	3 930	4 035	3 495	Impôt provincial sur le revenu
1 140	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>8 411</u>	<u>4 236</u>	<u>3 930</u>	<u>4 035</u>	<u>3 495</u>	<u>Sous-total – IPR et cotisations</u>
0	0	0	0	0	Crédit d'impôt à l'emploi ou familial
(2 998)	0	0	0	0	Prestations pour enfants
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
2 100	2 890	2 611	1 593	2 619	Taxe sur les ventes au détail
456	321	465	474	495	Taxe sur l'essence
<u>7 968</u>	<u>7 447</u>	<u>7 007</u>	<u>6 102</u>	<u>6 609</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR, crédit et cotisations</u>
14 452	13 977	10 931	8 893	10 894	Frais d'hypothèque
5 005	3 814	2 777	3 576	2 636	Impôt foncier
5 460	17 550	22 896	19 110	22 068	Garde d'enfant
3 350	4 155	3 742	4 900	4 887	Chauffage
970	1 530	1 722	2 243	1 563	Électricité
1 944	2 329	2 136	1 700	2 779	Assurance automobile
263	266	303	296	266	Téléphone
<u>31 444</u>	<u>43 621</u>	<u>44 506</u>	<u>40 718</u>	<u>45 093</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>39 412</u>	<u>51 068</u>	<u>51 513</u>	<u>46 821</u>	<u>51 701</u>	<b>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</b>

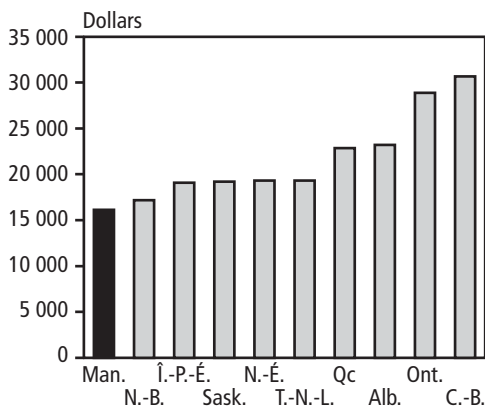
Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

## Comparaison 2009 des dépenses, taxes et impôts personnels nets du crédit d'impôt pour les diplômés et du remboursement des frais de scolarité

Célibataire : 50 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	2 289	3 037	3 925	4 584	2 773
Crédit d'impôt pour les diplômés et remboursement de frais de scolarité	0	0	(1 500)	(2 500)	0
Cotisations d'assurance-santé	648	0	0	0	600
<b>Sous-total – IPR, crédit et cotisations</b>	<b>2 937</b>	<b>3 037</b>	<b>2 425</b>	<b>2 084</b>	<b>3 373</b>
Crédits d'impôt foncier	(570)	0	(163)	(650)	0
Taxe sur les ventes au détail	514	0	391	480	629
Taxe sur l'essence	585	180	300	230	294
<b>Total – Prél. prov., IPR, crédit et cotisations</b>	<b>3 465</b>	<b>3 217</b>	<b>2 952</b>	<b>2 144</b>	<b>4 296</b>
Frais d'hypothèque	19 639	14 077	10 159	8 030	15 786
Impôt foncier	3 570	1 895	2 847	2 623	3 193
Chauffage	1 550	1 255	1 206	1 462	1 660
Électricité	571	1 169	934	555	918
Assurance automobile	1 565	1 311	833	1 009	2 756
Téléphone	312	279	258	286	263
<b>Total – Coût de la vie</b>	<b>27 207</b>	<b>19 986</b>	<b>16 237</b>	<b>13 965</b>	<b>24 576</b>
<b>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</b>	<b>30 672</b>	<b>23 203</b>	<b>19 190</b>	<b>16 110</b>	<b>28 872</b>

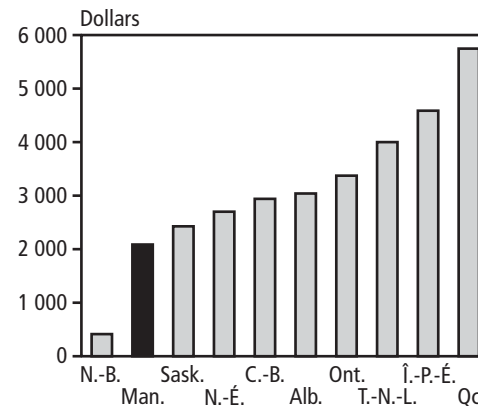
Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

### Dépenses, taxes et impôts personnels Diplômé gagnant un revenu de 50 000 \$



Source : Finances Manitoba

### Taxes et impôts nets Diplômé gagnant un revenu de 50 000 \$



Source : Finances Manitoba



Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Célibataire : 50 000 \$
5 173	4 413	4 700	4 586	3 998	Impôt provincial sur le revenu
0	(4 000)	(2 000)	0	0	Crédit d'impôt pour les diplômés et remboursement de frais de scolarité
570	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>5 743</u>	<u>413</u>	<u>2 700</u>	<u>4 586</u>	<u>3 998</u>	<u>Sous-total – IPR, crédit et cotisations</u>
(7)	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
716	1 052	824	558	936	Taxe sur les ventes au détail
304	214	310	316	330	Taxe sur l'essence
<u>6 756</u>	<u>1 679</u>	<u>3 834</u>	<u>5 460</u>	<u>5 264</u>	<u>Total – Prél. prov., IPR, crédit et cotisations</u>
9 078	8 340	8 893	5 818	6 926	Frais d'hypothèque
3 144	2 276	2 259	2 339	1 676	Impôt foncier
2 010	2 493	1 895	2 940	2 832	Chauffage
582	918	1 033	1 346	938	Électricité
1 016	1 211	1 095	890	1 415	Assurance automobile
263	266	303	296	266	Téléphone
<u>16 093</u>	<u>15 504</u>	<u>15 478</u>	<u>13 629</u>	<u>14 053</u>	<u>Total – Coût de la vie</u>
<u>22 849</u>	<u>17 183</u>	<u>19 312</u>	<u>19 089</u>	<u>19 317</u>	<u>Total – Dépenses, taxes et impôts personnels</u>

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des chiffres.

## NOTES

L'impôt sur le revenu provincial<sup>1</sup>, les crédits et les cotisations sont basés sur les renseignements disponibles au 20 mars 2009 pour les principaux centres urbains suivants de chaque province : Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal, Saint John, Halifax, Charlottetown et St. John's. Les résultats ne sont pas comparables à ceux des années précédentes en raison des changements aux villes représentatives et de la disponibilité des données au moment de publier.

**Assurance automobile.** La couverture comprend une assurance responsabilité civile de deux millions de dollars, une franchise tous risques de 500 \$, l'assurance individuelle et l'assurance familiale de deux millions de dollars (avenant SEF 44) dans les provinces n'offrant pas une assurance pour préjudices sans égard à la faute, et l'assurance pour préjudices à Montréal, offerte par la Société de l'assurance automobile du Québec. Le conducteur est marié et âgé de 35 ans, et il n'a eu aucun accident et aucune condamnation depuis 15 ans ou plus. Il utilise l'auto pour se rendre au travail (un trajet de 15 km dans chaque sens, si l'assureur l'exigeait). Les tarifs de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba ont été fournis respectivement par l'Insurance Corporation of British Columbia, par SGI Canada et par la Société d'assurance publique du Manitoba. Les tarifs dans les autres centres urbains représentent la moyenne de dix assureurs privés se trouvant dans les provinces de ces centres. Les calculs de l'assurance automobile ne tiennent pas compte des tarifs réduits, le cas échéant, en vigueur pour les véhicules additionnels. Dans les exemples fournis, les voitures assurées sont la Chevrolet Malibu 2003 et la Dodge Caravan 2000, deux des voitures les plus fréquemment conduites au Manitoba. Les familles de quatre personnes ayant un seul revenu de 40 000 \$ et 60 000 \$ assurent la Malibu et les familles à deux revenus de quatre et cinq personnes gagnant respectivement 60 000 \$ et 75 000 \$ assurent à la fois la Malibu et la Caravan.

**Garde d'enfants.** La garde d'enfants s'appuie sur les frais moyens de garde à temps plein d'enfants d'âge préscolaire. Les frais moyens sont basés sur le document intitulé *Early Childhood Care and Education in Canada: Provinces and Territories*, publié par la Childcare Resource and Research Unit, et ont été mis à jour par Services à la famille et Logement Manitoba.

**Électricité.** Le coût est basé sur une consommation annuelle de 8 100 kWh pour un bungalow individuel, pour les familles ayant un revenu de 40 000 \$ et 60 000 \$, conformément au document intitulé *Canadian Intercity Comparison of Taxes, Utilities and Housing* (Saskatoon Regional Economic Development Authority Inc.) mis à jour pour 2008 par la composante d'électricité de l'indice des prix à la consommation de chaque province. La consommation annuelle est de 4 500 kWh pour la personne célibataire et la famille monoparentale et de 13 500 kWh pour la famille ayant un revenu de 75 000 \$, et le coût a été rajusté proportionnellement en utilisant 5 100 kWh comme coût de base. Le coût n'inclut ni les taxes, ni les frais municipaux.

**Taxe sur l'essence.** Les calculs sont basés sur une consommation annuelle de 2 000 litres d'essence pour les familles à un seul véhicule et de 3 000 litres pour les familles à deux véhicules. Sont incluses respectivement la taxe de 6 cents du litre à Vancouver et celle de 1,5 cent du litre à Montréal. La taxe de vente harmonisée a été appliquée au prix de gros du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador, et la taxe de vente provinciale a été appliquée au prix de gros de l'Île-du-Prince-Édouard. La taxe sur le carbone de la Colombie-Britannique, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2008, a été incluse dans les calculs pour Vancouver.

**Cotisations d'assurance-santé.** Cotisations annuelles pour les services médicaux et l'assurance-hospitalisation dans les provinces qui les perçoivent. Les cotisations au régime d'assurance-médicaments du Québec sont incluses dans cette catégorie.

**Chauffage domiciliaire.** Le coût est basé sur une consommation annuelle de 3 200 mètres cubes de gaz naturel pour un bungalow individuel, pour les familles ayant un revenu de 40 000 \$ et 60 000 \$, conformément au document intitulé *Canadian Intercity Comparison of Taxes, Utilities and Housing* (Saskatoon Regional Economic Development Authority Inc.) mis à jour pour 2008 par la composante de chauffage domiciliaire de l'indice des prix à la consommation de chaque province. La consommation annuelle pour un bungalow individuel a été ajustée proportionnellement pour les familles ayant un revenu de 75 000 \$ afin de refléter ce que serait la consommation pour une maison individuelle à deux étages, de catégorie luxe. Dans le cas des provinces de l'Atlantique, les chiffres représentent la consommation équivalente en huile de chauffage, en unités BTU. Les prestations de remboursement des frais de chauffage domiciliaire ont été déduites des coûts de chauffage domiciliaire de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Frais d'hypothèque.** On prend comme point de départ des calculs la moitié du prix moyen d'un bungalow individuel pour les familles ayant un revenu de 40 000 \$ et de 60 000 \$ ainsi que pour le diplômé ayant un revenu de 50 000 \$ et d'une maison individuelle à deux étages, de catégorie luxe, pour les familles ayant un revenu de 75 000 \$, conformément à l'Étude sur le prix des maisons au Canada de Royal LePage (quatrième trimestre 2008). On suppose que les familles ont une hypothèque de 25 ans, amortie à un taux d'intérêt de 5,62 % sur cinq ans (selon la moyenne de six grandes banques au 20 mars 2009).

**Prestations pour enfants nettes.** Les chiffres mentionnés se rapportent à des programmes provinciaux comparables à la Prestation fiscale canadienne pour enfants et s'appliquent aux familles ayant des enfants. Il existe des prestations pour enfants en Colombie-Britannique (Prestation familiale de la Colombie-Britannique et Supplément au revenu gagné de la Colombie-Britannique), en Alberta (crédit d'impôt à l'emploi familial de l'Alberta), en Ontario (Supplément de revenu de l'Ontario pour les familles travailleuses ayant des frais de garde d'enfants et Prestation pour enfants de l'Ontario), au Québec (paiement de Soutien aux enfants), au Nouveau-Brunswick (Prestation fiscale pour enfants du Nouveau-Brunswick et Supplément au revenu gagné du Nouveau-Brunswick), en Nouvelle-Écosse (Prestation pour enfants de la Nouvelle-Écosse) et à Terre-Neuve-et-Labrador (prestation pour enfants de Terre-Neuve-et-Labrador).

**Impôt foncier.** Les calculs sont faits en se basant sur la valeur imposable d'un bungalow individuel pour les familles ayant un revenu de 40 000 \$ et 60 000 \$, conformément au document intitulé *2007 Residential Property Taxes and Utility Charges Survey* (Cité d'Edmonton) mis à jour pour 2008 par la composante d'impôt foncier de l'indice des prix à la consommation de chaque province. Les impôts fonciers pour un bungalow individuel ont été ajustés proportionnellement pour les familles ayant un revenu de 75 000 \$ afin de refléter ce que seraient les impôts fonciers pour une maison individuelle à deux étages, de catégorie luxe.

**Impôt provincial sur le revenu.** Les calculs se rapportent aux situations suivantes : une personne seule, locataire, ayant un revenu gagné de 30 000 \$; un parent seul, locataire, ayant un enfant d'âge préscolaire et un revenu gagné<sup>2</sup> de 30 000 \$; et trois profils familiaux ayant un revenu gagné<sup>2</sup> de 40 000 \$, 60 000 \$ et 75 000 \$, respectivement. Les familles biparentales correspondent à l'un des modèles suivants : une personne qui gagne un revenu, un conjoint et deux enfants d'âge préscolaire; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et deux enfants d'âge préscolaire; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et trois enfants d'âge préscolaire. Dans le cas des familles à deux revenus, on présume que l'un des conjoints gagne 60 % du revenu familial, et l'autre 40 %. Les crédits d'impôt non remboursables incluent les crédits accordés pour les cotisations au Régime de pensions du Canada, ou au Régime de rentes du Québec, et les cotisations à l'assurance-emploi. Dans le cas du chef de famille monoparentale, les frais de garde particuliers à chaque province ont été déduits du revenu. Dans le cas des familles à deux revenus, les frais de garde d'enfants admissibles ont été déduits du revenu du conjoint qui gagne le moins. Dans le cas des contribuables du Québec, l'impôt brut sur le revenu personnel est réduit par l'abattement fiscal fédéral (16,5 %). Les crédits remboursables sur la taxe de vente et les réductions d'impôt provinciales ont été déduits de l'impôt sur le revenu à payer. Les crédits d'impôt foncier pour locataires sont inclus dans l'impôt sur le revenu, mais les crédits d'impôt foncier pour propriétaires sont indiqués à part.

**Loyer.** Les chiffres proviennent de l'*Enquête sur les logements locatifs* de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (octobre 2008) et prennent comme point de départ le coût moyen de location, dans chaque centre urbain, d'un appartement à une chambre à coucher.

**Taxe sur les ventes au détail.** Les calculs sont faits en se basant sur l'ensemble des dépenses moyennes selon certains paliers de revenu brut dans l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (2007) de Statistique Canada (les résultats sont majorés en fonction des valeurs de 2008 au moyen de l'indice des prix à la consommation de chaque province).

**Transport en commun.** On prend comme point de départ des calculs le prix d'une carte mensuelle pour un adulte (zone unique) en vigueur au mois de février 2009. Le crédit d'impôt fédéral non remboursable pour le transport en commun a permis de réduire les frais de transport en commun pris en compte dans le cas des célibataires et des familles monoparentales avec un enfant.

**Téléphone.** Il s'agit du tarif résidentiel de base.

<sup>1</sup> Les tableaux tiennent compte des changements budgétaires de 2009 pour la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Québec, le Nouveau-Brunswick ainsi que du budget fédéral.

<sup>2</sup> Le revenu gagné ne comprend pas la Prestation universelle pour la garde d'enfants, mais les calculs du revenu imposable tiennent compte de cette prestation.



## ■ ANNEXE 2 : LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER

Le secteur manufacturier est le plus grand secteur économique du Manitoba, représentant environ 12 % du PIB provincial et environ deux tiers des exportations de marchandises à l'étranger. En 2008, les entreprises manufacturières du Manitoba ont employé 69 000 personnes. Au Manitoba, ce secteur représente 11,3 % de tous les emplois de la province, et ce n'est qu'au Québec et en Ontario qu'il emploie une plus grande proportion de la population active (environ 14 %). De nombreux autres Manitobains et Manitobaines travaillent dans d'autres industries qui dépendent directement ou indirectement des activités manufacturières.

En 2008, les ventes de produits manufacturés de la province ont augmenté de 1,8 %, alors que la moyenne nationale a diminué de 0,5 %. L'augmentation des ventes de produits manufacturés du Manitoba a été supérieure à celle du Canada pendant huit années de suite.

Le secteur manufacturier manitobain est hautement diversifié et génère une grande variété de biens industriels et de biens de consommation, principalement des autobus urbains et interurbains, de l'équipement aérospatial, des métaux de première fusion, des produits métalliques, des produits chimiques industriels, de la machinerie, des produits pharmaceutiques, des viandes transformées, des légumes et produits céréaliers transformés, des meubles, des produits en matière plastique et des fenêtres manufacturées. Le Manitoba est le plus important fabricant d'autobus en Amérique du Nord. La plus grande usine de meubles du Canada, propriété de Palliser Furniture, est située au Manitoba. À Brandon, la deuxième ville en importance de la province, les Aliments Maple Leaf possèdent un établissement de transformation des viandes parmi les plus grands du monde, et des plus performants du point de vue technologique.

Le contexte commercial concurrentiel du Manitoba continue d'attirer des investissements manufacturiers. Les fabricants tirent profit de la situation centrale de la province et de son excellent réseau de transport vers les autres parties de l'Amérique du Nord. Au Manitoba, les terrains à usage industriel ou commercial coûtent moins cher que dans bon nombre d'autres grands centres urbains, et les frais d'électricité sont parmi les plus bas au monde. De plus, la main-d'œuvre du Manitoba est instruite et compétente, prête à profiter des possibilités que présente la croissance du secteur manufacturier.

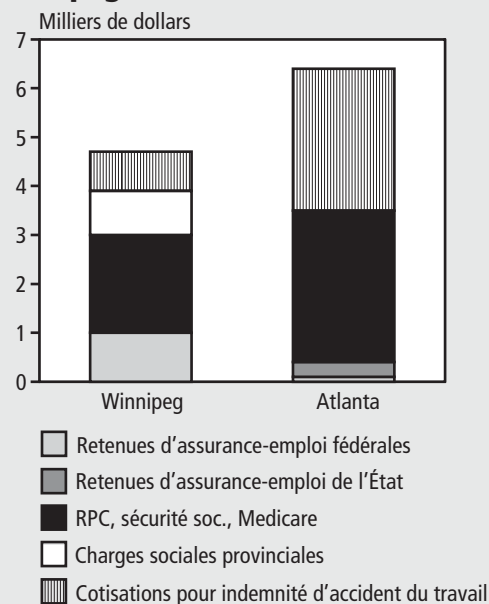
Le ministère des Finances du Manitoba utilise un modèle de mesure de la compétitivité qui lui permet de comparer la structure fiscale et l'ensemble des coûts de deux entreprises représentatives, l'une petite et l'autre plus grande. Ce modèle permet de savoir où se situe le Manitoba en matière de compétitivité par rapport à plusieurs autres villes nord-américaines.

Le modèle simule les coûts de lancement, les frais d'exploitation et les profils financiers et fiscaux sur une période de vingt ans. Il tient compte des changements fiscaux à venir qui ont été annoncés par les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral ou les gouvernements des États américains. Il n'inclut pas les mesures que le gouvernement du Manitoba a annoncées mais qui sont assujetties aux dispositions législatives sur l'équilibre budgétaire. Les profils des entreprises représentatives ont été actualisés à l'aide des données les plus récentes de Statistique Canada, des conseils de développement économique local et d'autres sources publiques.

### Charges sociales

Les employeurs américains versent aussi des contributions d'assurance-emploi fédérales et des États, des contributions d'assurance-sociale et des contributions à Medicare et ils doivent aussi payer des cotisations versées au régime d'indemnisation des accidents du travail. Les employeurs canadiens ne versent pas de taxes provinciales des employeurs ou de contributions à des régimes d'assurance-maladie, quoique certaines provinces aient des charges sociales. Par exemple, pour le même niveau salarial, une entreprise à Atlanta aurait un taux de charges sociales et de prélèvements liés aux salaires qu'à Winnipeg.

### Charges sociales et prélèvements par employé Grande entreprise manufacturière Winnipeg et Atlanta



### Comparaison de la compétitivité entre différentes villes

Le modèle de cette année ajoute deux nouvelles villes à la comparaison : Jackson, au Mississippi et Atlanta, en Géorgie. Un taux de change Canada-États-Unis de 1,22 \$ CAN est utilisé afin de convertir les données américaines en dollars canadiens.

Les indicateurs suivants sont utilisés pour évaluer, sur une période de vingt ans, la compétitivité relative aux coûts et aux taxes et impôts de deux entreprises manufacturières, l'une petite et l'autre grande :

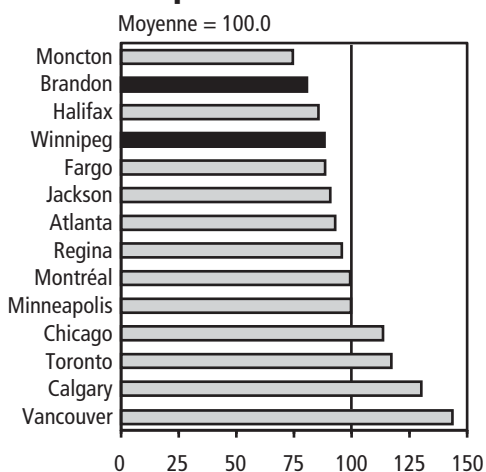
- le coût net d'investissement ou les coûts de lancement (y compris les taxes et impôts)
- les bénéfices nets, avant impôts;
- les taux d'imposition réels;
- le taux de rentabilité interne.

Le modèle prend comme point de départ les coûts réels de chaque ville et calcule le revenu net et les mouvements de trésorerie, y compris les coûts de lancement, en se basant sur les frais d'exploitation de chaque endroit. Les résultats de chaque ville sont comparés à la moyenne globale de toutes les villes pour chacun des indicateurs et sont présentés dans les tableaux qui suivent.

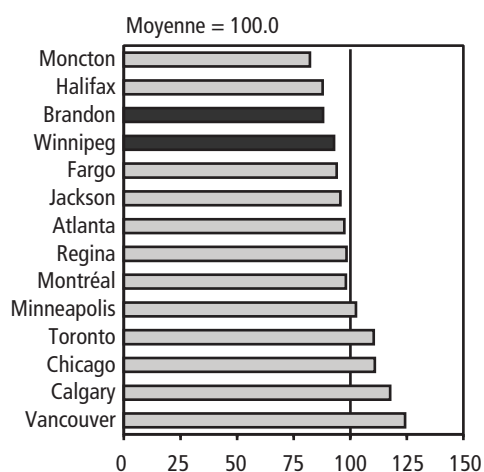
### Coût net d'investissement

Les coûts de lancement d'une usine de fabrication (terrain, bâtiment, équipement et matériel) au Manitoba sont inférieurs à la moyenne de toutes les villes. Les taxes et les impôts ont un effet négligeable sur les coûts de lancement nets. Les crédits d'impôt à l'investissement affectés aux immobilisations réduisent le coût net d'investissement. Dans les centres urbains de plus grande taille, le coût net d'investissement a tendance à être supérieur à la moyenne, principalement à cause du coût des terrains et du coût de la main-d'œuvre de construction.

**Coût net d'investissement  
Petite entreprise manufacturière**



**Coût net d'investissement  
Grande entreprise manufacturière**



## Bénéfices nets avant impôts

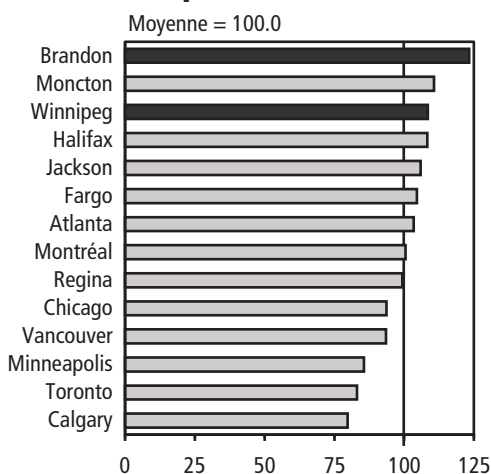
Le montant des bénéfices nets avant impôts permet de comparer la compétitivité du Manitoba en ce qui concerne les coûts à celle des autres villes du modèle. On le calcule en déduisant les coûts des matériaux de fabrication des chiffres d'affaires annuels fixes. Les ventes annuelles sont constantes parmi toutes les villes et augmentent rapidement pendant les quatre premières années, puis elles ne varient pas d'une ville à l'autre : 4 millions de dollars canadiens pour la petite entreprise et 45 millions de dollars canadiens pour la grande entreprise, de la cinquième année à la vingtième. Les coûts annuels des matériaux de production s'élèvent à 46 % des ventes dans une année donnée.

- Les coûts suivants propres à une ville sont également déduits des ventes annuels :
  - les salaires moyens dans le secteur manufacturier
  - les frais locaux des services publics (électricité et téléphone);
  - les frais d'intérêt sur la dette utilisée pour financer la construction d'usines de fabrication;
  - la dépréciation des immobilisations (qui varient selon la ville en fonction des salaires locaux du secteur de la construction) ainsi que de la machinerie et de l'équipement (que l'on présume les mêmes dans toutes les villes)

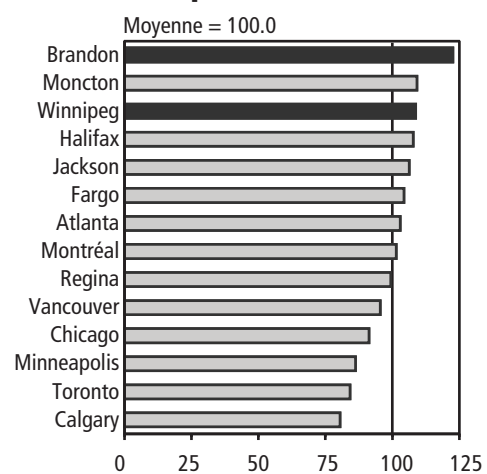
Il est pratique courante de présumer, dans les provinces qui imposent des cotisations pour soins de santé, que l'employeur versera ces cotisations pour le compte de ses employés. Les versions antérieures du modèle manufacturier suivaient cette pratique, mais ce n'est plus cas dans le modèle de 2009. Le modèle continue de comprendre comme frais d'exploitation, le régime d'assurance-maladie des États-Unis. Dans le modèle de 2009, les firmes américaines versent l'équivalent de 3 100 \$ canadiens par employé, selon la couverture d'une personne célibataire.

Brandon a les bénéfices nets avant impôts les plus élevés, aussi bien pour les petites entreprises manufacturières que pour les entreprises de plus grande taille, tandis que Winnipeg est au troisième rang pour les deux entreprises modèles. Une main-d'œuvre instruite, compétente et productive, des frais de services publics peu élevés et des coûts de lancement inférieurs à la moyenne contribuent à rendre l'exploitation d'une usine de fabrication au Manitoba avantageuse en termes de coûts.

### Bénéfices nets avant impôts Petite entreprise manufacturière



### Bénéfices nets avant impôts Grande entreprise manufacturière



## Taux d'imposition réels

Les taux d'imposition réels sont établis en calculant les impôts bruts en tant que proportion des bénéfices nets avant impôts sur la période de vingt ans. Voici les taxes et impôts relatifs à l'exploitation qui sont utilisés dans l'analyse :

- les impôts sur les bénéfices des sociétés;
- les taxes professionnelles et impôts fonciers locaux;
- les impôts sur le capital des corporations et l'impôt de franchise américain;
- les charges sociales;
- les cotisations versées au régime d'indemnisation des accidents du travail;
- les primes de retraite et d'assurance-emploi obligatoires;

Les dépenses fiscales suivantes qui bénéficient au secteur manufacturier sont également prises en compte :

- les crédits d'impôt à l'investissement;
- les congés fiscaux;
- les déductions pour amortissement accéléré
- les taux d'imposition préférentiels.

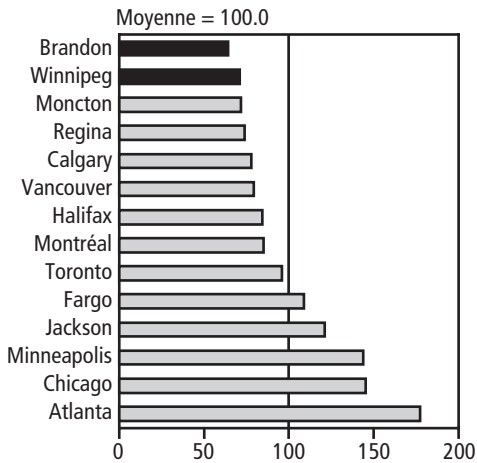
Dans ce modèle, on ne tient pas compte des zones d'encouragement des entreprises, des subventions et d'autres types d'aide financière fournie par le gouvernement et les tierces parties et qui sont assujetties à un processus d'approbation.

Dans les versions antérieures du modèle, les frais d'exploitation annuels compaient les cotisations d'assurance-santé payées par l'employeur aux États-Unis et, comme à l'habitude, on présumait que les employeurs à Vancouver et à Calgary payaient les cotisations d'assurance-maladie provinciales de leurs employés. L'Alberta a éliminé les cotisations d'assurance-santé provinciales, et à partir de cette année, le modèle ne traite pas des cotisations d'assurance-santé versées par les employeurs comme charge sociale. Comme on l'indique à la section Bénéfices nets avant impôts, l'assurance-maladie privée est toujours saisie comme frais d'exploitation pour les employeurs américains, mais pas à Vancouver (les cotisations d'assurance-santé évaluées en Colombie-Britannique sont saisies à l'Annexe 1 : Comparaison des dépenses, des taxes et des impôts personnels en 2009).

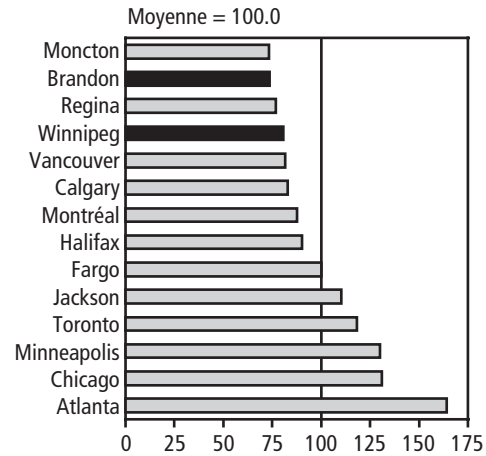
Pour les petites et les grandes entreprises manufacturières, les taux d'imposition réels de Winnipeg sont inférieurs à la moyenne globale et Brandon a le taux d'imposition réel le plus bas pour une petite entreprise. Ces taux cadrent avec les calculs des taux effectifs marginaux d'imposition effectués par l'Institut C.D. Howe et par le ministère des Finances du Canada, et qui démontrent que le Manitoba bénéficie du taux effectif marginal d'imposition le plus bas parmi les industries manufacturières à l'ouest du Nouveau-Brunswick. Le taux effectif marginal d'imposition est moins élevé dans la région de l'Atlantique à cause du crédit d'impôt fédéral à l'investissement, qui n'est offert que dans cette région (et à Gaspé). Même si le Manitoba a un taux effectif marginal d'imposition inférieur à celui de la Saskatchewan, le taux d'imposition réel indiqué pour une grande entreprise à Winnipeg est supérieur qu'à Regina car les taux d'imposition réels du modèle manufacturier du Manitoba saisit plus de charges (charges sociales, taxes locales et commerciales) ainsi que les différences locales dans les frais d'exploitation (tels que les salaires locaux et les coûts fonciers), contrairement au modèle du taux effectif marginal d'imposition.



### Taux d'imposition réels Petite entreprise manufacturière



### Taux d'imposition réels Grande entreprise manufacturière

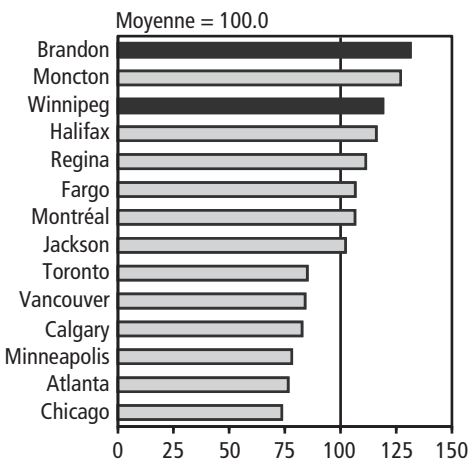


### Compétitivité globale

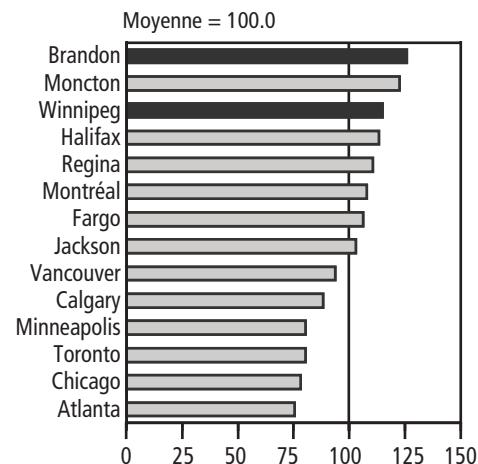
On mesure la compétitivité globale en comparant le taux de rentabilité interne des entreprises dans les villes représentées. Le taux de rentabilité interne est fréquemment utilisé comme outil de prise de décision se rapportant aux investissements des entreprises ou au choix de leur emplacement. Le modèle calcule le taux de rentabilité interne des entreprises dans chaque ville, en incluant les coûts de lancement et les mouvements de trésorerie sur la période de 20 ans, en actualisant le taux d'intérêt des prêts commerciaux s'appliquant à une entreprise de petite taille et à une entreprise de plus grande taille. Les tableaux suivants illustrent l'effet combiné des coûts, des taxes et des impôts sur le taux de rentabilité interne d'entreprises manufacturières représentatives de petite et de grande tailles dans les villes sélectionnées.

Les taux de rentabilité interne à Brandon et à Winnipeg sont plus élevés que le taux moyen des villes incluses dans le modèle, tant pour les petites entreprises manufacturières que pour les grandes : Brandon a le meilleur taux de rentabilité interne, et Winnipeg est au troisième rang.

### Taux de rentabilité interne Petite entreprise manufacturière

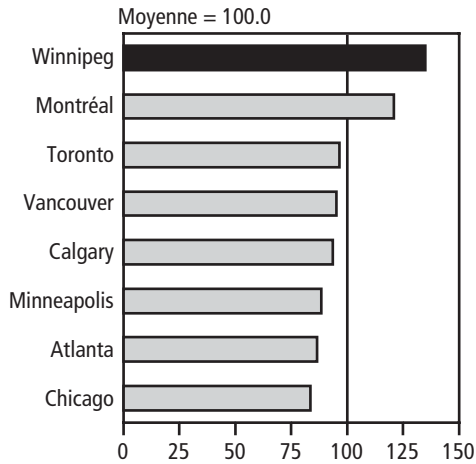


### Taux de rentabilité interne Grande entreprise manufacturière

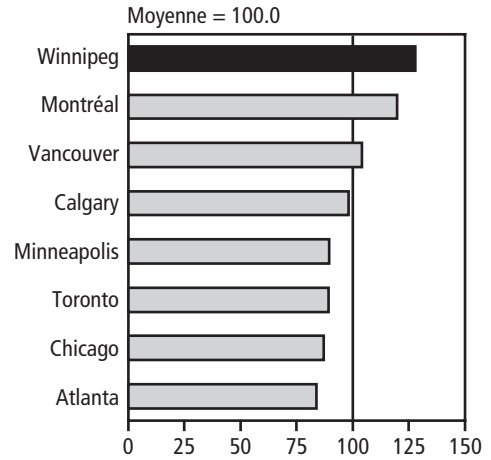


Parmi les villes de plus de 500 000 habitants, Winnipeg a le meilleur taux de rentabilité interne, tant pour les petites entreprises manufacturières que pour les grandes.

**Taux de rentabilité interne  
Petite entreprise manufacturière  
Villes de plus de 500 000 habitants**



**Taux de rentabilité interne  
Grande entreprise manufacturière  
Villes de plus de 500 000 habitants**



**CONCLUSION**

Le Manitoba continue à maintenir un environnement très concurrentiel en matière de coûts, de taxes et d'impôts pour les petites et grandes entreprises de fabrication et de transformation.